

OFFICE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION (ONECI)

RECHERCHE

UN (E) JURISTE EN CHARGE DES FLUX MIGRATOIRES

Placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et sous la tutelle financière du Ministre chargé du Budget, l'ONECI a été créé par le décret n°2019-458 du 22 mai 2019 pour la mise en œuvre de la politique de l'Etat Civil, de l'Identification, de l'Immigration et l'Emigration ainsi que de la production des titres sécurisés. Dans le cadre de l'exécution de ses missions, la Direction Générale de l'ONECI entreprend des actions d'enrôlement de masse avec le concours de l'Etat, des partenaires financiers et des partenaires au développement.

Le Registre National des Personnes Physiques (RNPP), institué par le Décret n°2018-454 du 09 mai 2018, est un système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives aux personnes physiques, à travers un fichier national centralisant les données d'identification biométriques ainsi que l'ensemble des informations relatives à l'état civil des individus.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique migratoire, la Direction des Moyens Généraux et des Ressources Humaines de l'ONECI, lance un **appel à candidature externe** pour le poste de **Juriste en charge des Flux Migratoires (immigration et émigration)**.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité du Chef de Service Règlementation et Contentieux, le **Juriste en charge des Flux Migratoires** assurera le suivi du respect de la législation et de la réglementation relatives à l'entrée, au séjour et à la sortie des étrangers.

Activités principales :

- Conseil et assistance efficace sur la législation et la réglementation liées à la migration ;
- Interaction avec les différentes organisations internationales et administrations traitant des problématiques relatives à l'émigration et à l'immigration (HCR, OIM, Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Ministère des Affaires Etrangères, etc.) sous l'autorité du supérieur hiérarchique ;
- Participation à des rencontres liées aux flux migratoires ;
- Suivi en lien avec la direction métier concernée de la mise en œuvre de la politique migratoire définie par la Direction Générale ;
- Contribution à la réflexion et à la rédaction des projets de texte relatifs à la migration ;
- Veille juridique, législative et réglementaire en matière de migration ;
- Exécution toute autre tâche confiée par son supérieur dans le domaine de compétences.

PROFIL RECHERCHE

- Être titulaire d'un diplôme BAC+3/4 en Droit international, droit des affaires, sciences juridiques ou tout autre diplôme équivalent
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 à 4 années dans une institution internationale spécialisée dans la migration ou le droit de l'Homme ou de préférence dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit migratoire.

QUALITES REQUISES ET APTITUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances théoriques et techniques (Savoir) :

- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne capacité rédactionnelle
- Bonne capacité d'adaptation
- Parfaite maîtrise des procédures et formalités nationaux et internationaux en matière de migration
- Bonne connaissance dans diverses problématiques liées à la migration
- Parfaite connaissance de la législation ivoirienne sur la migration et de politique migratoire en Côte d'Ivoire

Qualités requises (Savoir être) :

- Aptitude à travailler en autonomie ou en équipe, et en interaction avec les différentes directions opérationnelles de l'entreprise ;
- Intégrité, objectivité, sens critique, respect de la confidentialité
- Rigueur et méthode ;
- Sens de la responsabilité ;
- Sens de l'organisation et de la réactivité ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Discrétion ;
- Capacité à travailler efficacement sous pression

Merci de faire parvenir votre CV, une lettre de motivation et la copie scannée des diplômes et attestations/ certificats de formation à l'adresse suivante : recrutements@oneci.ci avec en objet la mention obligatoire **JURISTE EN CHARGE DES FLUX MIGRATOIRES**, au plus tard le 15 octobre 2024 délai de rigueur.